

Communiqué de presse

Béthune, le 6 mai 2011

RECONSTRUCTION DE 29 BARRAGES MANUELS SUR L' AISNE ET LA MEUSE EN PPP

VNF sélectionne 4 candidats

A la suite du lancement de l'avis d'appel public à candidature pour la reconstruction de 29 barrages manuels sur l'Aisne et la Meuse en contrat de partenariat, Voies navigables de France vient de retenir les 4 groupements candidats admis à participer à la procédure de dialogue compétitif qui devrait s'ouvrir dans les prochaines semaines.

Dans le cadre du projet de reconstruction des 29 barrages manuels de l'Aisne et de la Meuse en contrat de partenariat, VNF a lancé le 19 octobre 2010 l'avis d'appel public à candidature. Quatre groupements se sont portés candidats pour la réalisation de ce projet qui prévoit de confier au partenaire privé, le financement, la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la régénération des 29 barrages et de leurs équipements associés.

L'examen détaillé de leurs candidatures a permis au directeur général de VNF de les retenir tous les quatre pour la suite de la procédure, prévue sous la forme d'un dialogue compétitif d'environ 18 mois pour une signature du contrat prévue fin 2012.

Cette nouvelle étape décisive du projet devrait ainsi débuter dans les toutes prochaines semaines avec la transmission du dossier de consultation aux quatre candidats, dont les mandataires sont respectivement les sociétés **Vinci Concessions**, **NGE**, **SPIE Batignolles**, et **Bouygues Travaux Publics Régions France**.

Un projet du Grenelle de l'environnement, au bénéfice des usagers et du milieu naturel

Avec des ouvrages modernisés et automatisés, c'est toute la ligne d'eau des deux rivières qui sera fiabilisée, au bénéfice des usagers de ces voies et de l'ensemble des riverains.

Le projet inclut également, pour chaque site, la construction de dispositifs de franchissement piscicole qui permettent de rétablir les circulations des poissons

migrateurs des deux bassins concernés. Ces mesures participent très directement à la création de trames bleues et au bon état écologique des rivières.

Le projet prévoit également la possibilité de confier au partenaire **la production d'hydroélectricité**, concourant concrètement à l'augmentation de la part d'énergie renouvelable dans la production française, tout en réduisant le coût financier de l'ensemble du projet pour la personne publique par les recettes ainsi générées.

Un projet ancré dans la dynamique locale, qui rénove et sécurise l'intervention des exploitants

La reconstruction de ces 29 barrages est un élément majeur de l'important **programme de régénération et de modernisation des voies navigables** confiées à VNF.

Avec environ 200 M€ d'investissement, au cœur des enjeux et de l'activité des territoires, ce projet sera **générateur d'emplois** tant en phase de construction que d'exploitation.

Afin de garantir son intégration au sein des territoires concernés, il a fait l'objet de **présentations et d'échanges avec les acteurs locaux**, qui se poursuivront dans les mois à venir.

Avec la reconstruction de ces 29 barrages, c'est **la perspective d'un réseau moderne**, plus sûr et protégeant l'environnement qui se profile, tout à la fois pour les territoires concernés, les usagers multiples de ces rivières et les hommes et les femmes qui en assurent leur exploitation.

Contact Presse Voies navigables de France

Direction de la communication

Agnès Doitrand-Laplace

03 21 63 24 15

Agnes.DOITRAND-LAPLACE@vnf.fr

Open2Europe

Caroline VALLETTE

01 55 02 15 21

c.vallette@open2europe.com